

COMMUNE DE MONTAGNIEU
Conseil Municipal du 15 juin 2022

Nom	Fonction	Etat	Nom	Fonction	Etat
ROSET Jean	Maire	Présent	GRAZIA Christophe	Conseiller	Absent
MORIN Laurence	Adjointe	Présente	GUERRAZZI Guillaume	Conseiller	Présent
CHAMPIER Yves	Adjoint	Présent	JUPPET René	Conseiller	Présent
ARCHIREL Yves	Adjoint	Présent	MONTESINOS Loïc	Conseiller	Absent
AROT Annick	Conseillère	Présente	MICOUD Laurence	Conseillère	Excusée
BOISSY Marjorie	Conseillère	Présente	POTTIEZ Stéphanie	Conseillère	Présente
FOSSE Ludovic	Conseiller	Excusé	SAUVAGE Raymonde	Conseillère	Présente
GALONNIER Anne-Marie	Conseillère	Absente			

Procuration : Ludovic FOSSE à Annick AROT
Laurence MICOUD à Jean ROSET

Secrétaire de séance : Laurence MORIN

1. Approbation du Compte Rendu du conseil du 04 mai 2022

Le compte rendu de la séance du 04 mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Monsieur le Maire demande de rajouter un point à l'ordre du jour

- Achat radar pédagogique et achat panneau signalisant le centre de secours.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité cette modification.

3. Décision modificative

Sans toucher à l'équilibre du budget de la commune il y a lieu d'apporter les modifications suivantes :

Dépenses de fonctionnement :

6811 : + 712.00

023 : -712.00

Recettes d'investissement :

021 : -712.00

28041482 : +712.00

Le conseil municipal, après avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité cette proposition

4. Choix du mode de publicité des actes pris par les autorités communales à compter du 1^{er}/07/2022

M le Maire expose les modalités de la réforme de la publicité des actes.

Dans les communes de moins de 3 500 habitants, le choix est laissé du mode de publicité des actes : affichage, mise à disposition en version papier ou publication électronique.

Le choix pourra être modifié ultérieurement par délibération.

M Le Maire propose la modalité suivante : publicité sous forme électronique sur le site de la commune, avec possibilité laissée aux personnes le désirant de consulter les actes sur l'ordinateur portable de la mairie dans la salle du conseil.

Les conseillers débattent autour de la pertinence d'une publication informatique seule.

Considérant qu'une partie de la population n'est peut-être pas équipée, M le Maire propose alors de continuer la publication des actes par affichage.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité cette dernière proposition

Conformément à la loi rien n'empêche de faire plus que ce que les textes prévoient si nous souhaitons davantage informer vos habitants.

5. Acquisition d'un radar pédagogique et d'un panneau « Sortie pompiers »

-Radar pédagogique : M Le Maire expose les faits : en début de mandat beaucoup d'administrés se sont plaints de la vitesse des automobiles entrant dans le village. Après avoir interrogé la gendarmerie sur la pertinence de l'usage d'un radar pédagogique, M le Maire a fait établir 3 devis. 2 sociétés ont répondu.

Les devis portent sur l'acquisition d'un radar pédagogique amovible sur socle.

Un complément d'information est demandé sur le poids du socle (1 tonne 5) et sur la possibilité de déplacer ce socle.

Cette question est réglée : après interrogation au préalable de l'agent technique, le godet peut charger ce socle.

Les devis sont présentés pour des radars sans le socle, celui-ci sera acheté ou fabriqué dans un second temps.

Devis 1 Elancité : radar pédagogique mobile solaire 2659 euros TTC

Devis 2 : Worldplas signalisation même type de radar 4124,28 TTC

Livré installé

Des remarques sont faites sur les possibles dégradations de ce matériel, ainsi que sur la robustesse (dans de nombreux endroits de tels radars ne fonctionnent plus)

Le choix d'un radar amovible est opportun de par la configuration du village, avec plusieurs pôles d'entrée : route de Vérizieu, route de Flévieu, route de Serrières et route de Seillonnaz. Aussi, la solution solaire est à préconiser pour éviter les différents branchements et frais liés.

Les crédits sont inscrits au budget.

M le Maire propose d'acheter le radar pédagogique auprès d'Elancité.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité cette proposition et se propose de discuter à nouveau de la création de chicanes en accord avec les services du Département.

-Panneau « sortie Pompiers » les pompiers demandent depuis longtemps de renforcer la sécurité au niveau de la sortie de pompiers

M le Maire a fait établir 2 devis pour un panneau avec flash

Devis 1 : Elancité 1377,24 TTC hors installation avec détecteur de vitesse

Devis 2 : Worldplas 2365.72 TTC

Devis 3 : Worldplas avec Led à titre d'information 4186,36 TTC

M le Maire propose d'acheter un panneau de signalisation routière avec rappel lumineux (flash) auprès de la société Elancité.

Il serait placé à droite de la chaussée, route de Serrières à l'entrée de l'agglomération

Le conseil municipal, après avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité cette proposition

6. Questions diverses

- Signalétique

Monsieur le Maire donne la parole à Annick AROT afin de présenter l'étude faite par les commissions voirie et communication concernant la signalétique de nos entreprises au sein de notre commune.

« Didier signalétique » a été consulté afin de connaître les implantations stratégiques des panneaux. Il a souligné le problème de lisibilité des panneaux et propose de mettre les 2 portiques en V devant le restaurant Rolland.

Les conseillers débattent autour de la pertinence du lieu d'implantation.

Le conseil demande alors de revoir le positionnement et la hauteur des panneaux.

Pour l'instant le devis est à 6950,40 euros TTC

Le positionnement des lames sur le portique est laissé libre : on propose qu'il soit mis dans l'ordre où on rencontre les commerces, sauf pour les lieux publics : mairie et cimetière.

Mme Arot recontacte Didier signalétique pour les points soulignés et demandera aux sociétés concernées par la signalétique de revoir leur dénomination (trop longue)

Le maire propose de reporter le vote du devis

Le conseil municipal, après avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité cette proposition

Le conseil est clos à 20h55.

Pour copie conforme,

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

